Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203053-20260320-DELIB20260313-DE

Département
des Côtes D'Armor

Arrondissement de
DINAN

COMMUNE DE
SAINT-JOUAN DE L'ISLE

Nombre de Membres :
- en exercice : 11
- présents : 11
- représentés : 0
- votants : 11
- abstention : 0

Date de convocation :
16/03/2026

Affichage de la liste des délibérations :
23/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE

SAINT-JOUAN DE L'ISLE

* *

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à vingt heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur TISON Paul, Maire.

Présents : TISON Paul (Maire), BOUGAULT Nadège, MAILLARD Laurent, LEBRIN Margot, GRUGET Martin, LE MOY Muriel, LEBRETON Mickaël, MONBOUSSIN Laura, DUPUIS Samuel, MAILLARD Sophie, BONNET Romuald.
Pouvoirs : ∅
Absent excusé : ∅
Absente : ∅
Secrétaire de séance : GRUGET Martin

DELIB 2026/03/13 – ELECTION DES ADJOINTS

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.
Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de cinq minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.
À l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Ces listes ont été jointes au procès-verbal. Elles sont les suivantes :
- Premier Adjoint : Monsieur Laurent MAILLARD et Seconde adjointe : Nadège BOUGAULT

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire.
Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	: 0
Nombre de votants (enveloppes déposés)	: 11
Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau	: 0
Nombre de suffrages blancs	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 11
Majorité absolue	: 6

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203053-20260320-DELIB20260313-DE

La liste de Monsieur MAILLARD Laurent (candidat placé en tête de liste) a obtenu 11 voix.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Laurent MAILLARD.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

Martin GRUGET,
Secrétaire de séance

Paul TISON,
Maire,

